

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 6 AVRIL 2021**

**NOMBRE :** L'an deux mil vingt et un  
 • de Conseillers en exercice 27 Le six avril  
 • de présents 19 Le Conseil Municipal de la Commune de MAING  
 • de votants 23 Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation  
 légale,  
**OBJET** Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe Maire

**FSIC – TRAVAUX 2021 – DEMANDE  
 DE SUBVENTION**

Etaient présents : P. BAUDRIN D. RAMEZ C. COLLET G.  
 COLLET MP. THUILLET C. DESROUSSEAU H.  
 DUMOULIN L. BLONDEAU L. PHILIPPE A. DEVEMY H.  
 LEDOUX A. AIT BAHAM JM. DELANNOY C. MERCIER B.  
 MERESSE S. PIROTTE C. GRAND C. RIFF A. MALABOEUF

Le Maire certifie que le compte-  
 rendu de cette délibération a été  
 affiché à la porte de la mairie le  
 07/04/2021

Etaient excusés : V. PORQUET I. PLOUVIER B. LE  
 MAIGNENT S. GLINEUR G. MONTAY S. SPOTO JC.  
 REZIGA F. COQUELET

Et que la convocation du Conseil  
 avait été faite le 31/03/2021

Procurations respectives à : D. RAMEZ P. BAUDRIN C.  
 COLLET C. GRAND

Un scrutin a eu lieu, Alison MALABOEUF a été nommée pour  
 remplir les fonctions de secrétaire.

Il est proposé au conseil municipal de solliciter du Valenciennes Métropole l'octroi d'une subvention au titre du FSIC (fond de soutien aux investissements communaux) afin de financer les travaux de remplacement de châssis à l'école maternelle et création d'une porte entre la partie élémentaire et la partie maternelle.

Le maire propose au conseil municipal d'adopter le plan de financement ci-dessous :

<b>Remplacement de châssis à l'école maternelle et création d'une porte entre la partie élémentaire et la partie maternelle</b>			
<b>DEPENSES</b>	<b>€ HT</b>	<b>RECETTES</b>	<b>€ HT</b>
Remplacement de châssis école maternelle – portes et fenêtres	52 108,89	ADVB Département du Nord	27 330,73
Création d'une porte entre la maternelle et l'élémentaire	2 552,57	FSIC CAVM	14 648,00
		Participation communale sur fonds propres	23 615,02
<b>TOTAL HT</b>	<b>54 661,46</b>		
<b>TVA</b>	<b>10 932,29</b>		
<b>TOTAL TTC</b>	<b>65 593,75</b>		<b>65 593,75</b>

Le conseil municipal, entendu ce qui précède et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider le plan de financement proposé et de solliciter auprès de Valenciennes Métropole l'octroi d'une subvention au titre du FSIC.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,  
MAING, le 7 avril 2021

La Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

